FACILITER LA PRISE DE DÉCISION PAR CONSENTEMENT

L'ÉPOK PARTICIPER, HABITER, COOPÉRER
www.lepok.org contact@lepok.org 02 30 96 39 06

ORGANISATEUR(S) : L'EPOK

THÈME : FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

- [x] Initiation
- [x] Gratuit
- [x] 1 journée
- [x] Présentielle

Gratuite pour les bénévoles et adhérent.e.s de l'association

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout membre d'une association

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le consentement est un processus de décision horizontal qui vise à créer de l'harmonie, de l'intelligence collective, du lien dans le groupe, et à ce que chaque personne puisse être écoutée et respectée.

Le consentement implique qu'une décision ne peut être prise que lorsqu'il n'y a plus d'objection raisonnable à celle-ci. Tant qu'il y a des objections, l'ensemble du groupe est mobilisé pour bonifier la proposition.

Les propositions deviennent des accords quand elles sont considérées assez bonnes pour le moment et assez sûres pour les essayer jusqu'à la prochaine évaluation.

Les objectifs

- Identifier les axes de développement prioritaires de l'intelligence collective
- Différencier les différents type de décision (gouvernance/opérationnel)
- Différencier la prise de décision par consentement que par consensus
- Transformer les tensions en innovation
- Définir précisément une "problématique"
- Expérimenter les différentes étapes de processus de prise de décision par consentement

DATE(S) DE LA FORMATION

28 octobre 2022
9H30-17H00

LIEU DE LA FORMATION

6-10, rue de la Scierit
35250 Saint-Germain-sur-Ille

POUR S'INSCRIRE

- [x] 02 30 96 39 06
- [x] contact@lepok.org
- [x] https://www.lepok.org/formations-2022.ht...

STRUCTURE FORMATRICE

- [x] L'EPOK
- [x] Voir la présentation de cette structure